



Aide > Enfants, animaux de compagnie et groupes > Enfants voyageant seuls

Comment se déroule le voyage de mon enfant?

Votre enfant voyage seul et vous avez réservé un accompagnement ? Voici comment va se dérouler le voyage de votre enfant :

- Votre enfant et son accompagnant se présentent au minimum 2h avant le départ au comptoir d'enregistrement de l'aéroport.
- Ils sont accueillis par notre personnel afin de procéder à l'enregistrement des éventuels bagages de soute et signer le <u>document de prise en charge</u>. Vous devrez avoir rempli et imprimé ce formulaire au préalable en 3 exemplaires.
- A noter : votre enfant peut être muni d'un bagage à main qu'il doit transporter seul. Favorisez un petit sac à dos qui pourra être rangé sous le siège devant lui. En fin d'enregistrement, notre personnel accompagne votre enfant au sein de l'aéroport afin de lui faire passer les contrôles de sécurité et de police et l'amener jusqu'à la porte de l'avion.
- Notre personnel de cabine accueille ensuite votre enfant à bord et le conduit jusqu'à son siège.
- Votre enfant peut choisir quelque chose de savoureux dans notre menu pendant le vol. Sur les vols avec un numéro HV, votre enfant peut commander quelque chose à manger pour 6 €. Sur les vols avec un numéro TO, ce montant est de 8,50 €. L'équipage en est informé.
- A destination, le personnel de l'aéroport prend en charge votre enfant afin de procéder aux formalités et à la récupération des bagages.
- La personne venant chercher votre enfant est présente à l'aéroport dès l'atterrissage de l'avion et se rend au hall des arrivées du vol, munie de sa pièce d'identité, pour attendre l'enfant.
- Le personnel de l'aéroport vérifie le passeport ou la carte d'identité de l'attendant, afin de s'assurer qu'il s'agit de la personne mentionnée sur le formulaire signé au départ, puis lui remet l'enfant. L'attendant signe un document attestant qu'il a bien récupéré votre enfant.



Important:

- Il est nécessaire que l'accompagnant reste à l'aéroport de départ jusqu'au décollage, afin d'être en mesure de récupérer votre enfant en cas d'imprévu de dernière minute.
- La personne venant chercher l'enfant à l'aéroport d'arrivée doit obligatoirement être âgée de 16 ans ou plus et doit être impérativement être la personne mentionnée sur le document de prise en charge signé au départ. Dans le cas contraire, pour des raisons de sécurité, nous ne pourrons lui remettre votre enfant.

Attention : pour tout mineur voyageant seul, un formulaire d'autorisation est souvent nécessaire pour le contrôle à la frontière. Assurez-vous d'en fournir un, sans quoi votre enfant ne pourra pas embarquer. Nous vous conseillons de vérifier sur le site internet du gouvernement les documents qui seront nécessaires pour le voyage de votre enfant.

Avons-nous répondu à votre question?*





Questions liées

- Comment puis-je m'assurer que je serai assis à côté de mon enfant dans l'avion ?
- > Comment réserver un accompagnement pour mon enfant ?

- Que comprend notre service d'accompagnement des mineurs voyageant seuls?
- > Tarif et réservation du service d'accompagnement
- > Enfants voyageant seuls : pour quels enfants cette offre est-elle valable ?
- > Combien de bagages puis-je emporter pour mon enfant ?
- **>** De quels documents ai-je besoin si je voyage avec un enfant mineur?

Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question?

Nous sommes là pour vous aider.

Nous contacter

À Propos de Transavia	~
Nos idées voyages	~
Votre réservation	~
Notre Service Client	~

L'application Transavia





Restez informé(e)

Réseaux sociaux

Conditions de transport

Avis juridique

Confidentialité

Conditions d'utilisation

Payer en toute sécurité

Politique des cookies

Esclavage moderne

Prestation de voyage liée

Conditions liées au réacheminement, au remboursement et à l'attribution d'un avoir

Signalement de vulnérabilité

© 2025 Transavia

<u>Déclaration d'accessibilité non conforme</u>

<u>Israeli Aviation Services Law</u>

<u>Kingdom of Saudi Arabia Passenger Rights</u>